UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

# L'Université de Montpellier recrute un Ingénieur pédagogique, chargé de projet ECOLéN'UM (F/H)

**Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A**
**Dates de contrat : à partir de début mai et jusqu'au 28/02/2025**
**Quotité de travail : 100 %**
**Rémunération mensuelle : entre 2330 € et 2780 € brut / entre 1870 € à 2235 € net estimé**
**Localisation : Montpellier**

## Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).

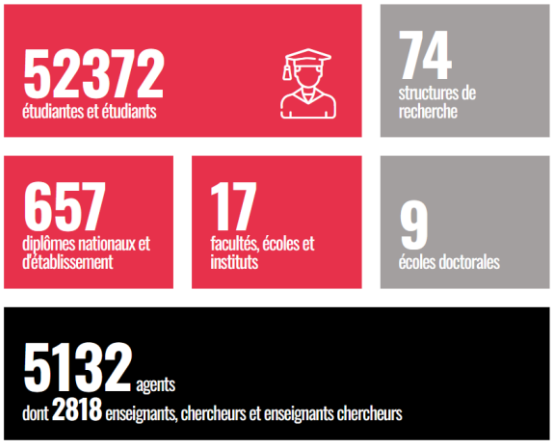


## Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

## Affectation

**Structure de rattachement** : Faculté d'Education – site de Montpellier

**Environnement de travail** : Dans le cadre du projet ECOLéN'UM, porté par l'Université de Montpellier, la Faculté d'éducation (FDE) s'engage dans la création d'une école du numérique pour l'éducation, visant à répondre aux besoins de formation au regard des dynamiques territoriales dans la région Occitanie Est. Ce projet, centré sur la transformation de l'enseignement et de l'éducation à travers le numérique, repose sur un écosystème collaboratif impliquant divers acteurs du monde académique, institutionnel et associatif.

Ce projet vise à répondre à l'AMI-CMA enseignement et numérique en créant, au sein de la FDE, une école du numérique pour l'éducation à destination des acteurs et actrices de l'enseignement scolaire et universitaire,

l'éducation populaire et la cohésion sociale. Il s'agit de fédérer un écosystème de formations (outils de formation appuyés sur l'analyse de pratiques par les chercheurs, développement de tiers-lieux et de cursus de formation tant dans l'aménagement des cursus existants que dans la création de nouveaux diplômes visant l'ingénierie pédagogique et la formation de formateurs, d'animateurs ou de médiateurs – intégrant le numérique et notamment ses enjeux éthiques, sociaux et d'apprentissage) au sein du réseau languedocien où sont déployées la FDE, les associations en prise directe avec l'éducation populaire et la cohésion sociale (CEMEA et FAIRE ESS).

Sous l'autorité de la directrice de la Faculté d'Education et, sous la responsabilité du Responsable du Service Informatique, l'Ingénieur Pédagogique sera chargé d'accompagner la direction et l'équipe du projet ECOLéN'UM dans la préparation et la formalisation de la réponse à l'appel à projet AMI CMA enseignement et numérique. Il travaillera au plus près des équipes pluridisciplinaires pour accompagner le changement de culture que génère la création d'une école du numérique éducatif, notamment au regard des usages massifiés de l'IA générative qui transforme le rapport à la connaissance, à la recherche d'information et à l'évaluation des formations.

## Présentation du poste

- **Mission principale :** Accompagner la Direction de la FDE et l'équipe projet dans la préparation et la formalisation de la réponse à l'appel à projet AMI CMA enseignement et numérique en interrogeant les pratiques existantes et à développer de forrmations professionnelles scénarisées ou en cours de scénarisation.

- **Activités :**
  - Travailler avec les acteurs de la FDE pour s'approprier les enjeux des formations existantes pour comprendre la structure et les enjeux du projet.
  - Travailler avec les structures partenaires pour réaliser une synthèse de l'existant dans chacune des entités membres du consortium pour appuyer la dynamique du projet.
  - Contribuer à déterminer les besoins impliqués par la mise en œuvre du projet.
  - Travailler en étroite collaboration avec les équipes pluridisciplinaires pour accompagner le changement de culture généré par la création d'une école du numérique éducatif.
  - Conseiller la direction du projet s'agissant de la constitution de tiers-lieux.
  - Accompagner la réflexion s'agissant du projet de transformation des enseignements existants et du projet de création d'un diplôme d'établissement en Formation à Distance Hybride.
  - Accompagner les pré-projets de création de ressources pluridisciplinaires scénarisées en lien avec les enjeux internationaux de l'éducation au numérique.

## Profil recherché

**COMPETENCES**

- Diplôme d'ingénieur pédagogique ou équivalent.
- Expérience significative dans le domaine de l'ingénierie pédagogique, de préférence dans le secteur de l'éducation ou du numérique éducatif.
- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse pour appréhender les besoins du projet et proposer des solutions adaptées.
- Fortes compétences en communication et en travail collaboratif pour interagir efficacement avec les différentes parties prenantes.
- Connaissance des enjeux liés à l'intégration du numérique dans l'éducation et capacité à accompagner les équipes dans ce changement.
- Maîtrise des outils informatiques et des technologies éducatives.

## Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:
**> Dispositifs de développement des compétences :** accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes
**> Jusqu'à 56 jours de congés / an** (pour un contrat 12 mois et plus/ temps plein à 38h05)
**> Temps de travail aménageable**
**> Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine** (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)

**> Restauration collective**
**> Aide et prestations sociales**
**> Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville**
**> Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université**
**> Soutien à la parentalité :** club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade
*Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité*

## Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : https://umemplois.umontpellier.fr/

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : 2024-I0257

Clôture des candidatures **le 25/04/2024 à 23h59**

**Contacts :**

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste : nicolas.hvoinsky@umontpellier.fr / 07 76 05 27 97

**En savoir plus :**

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail

Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :

* soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
* soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.